

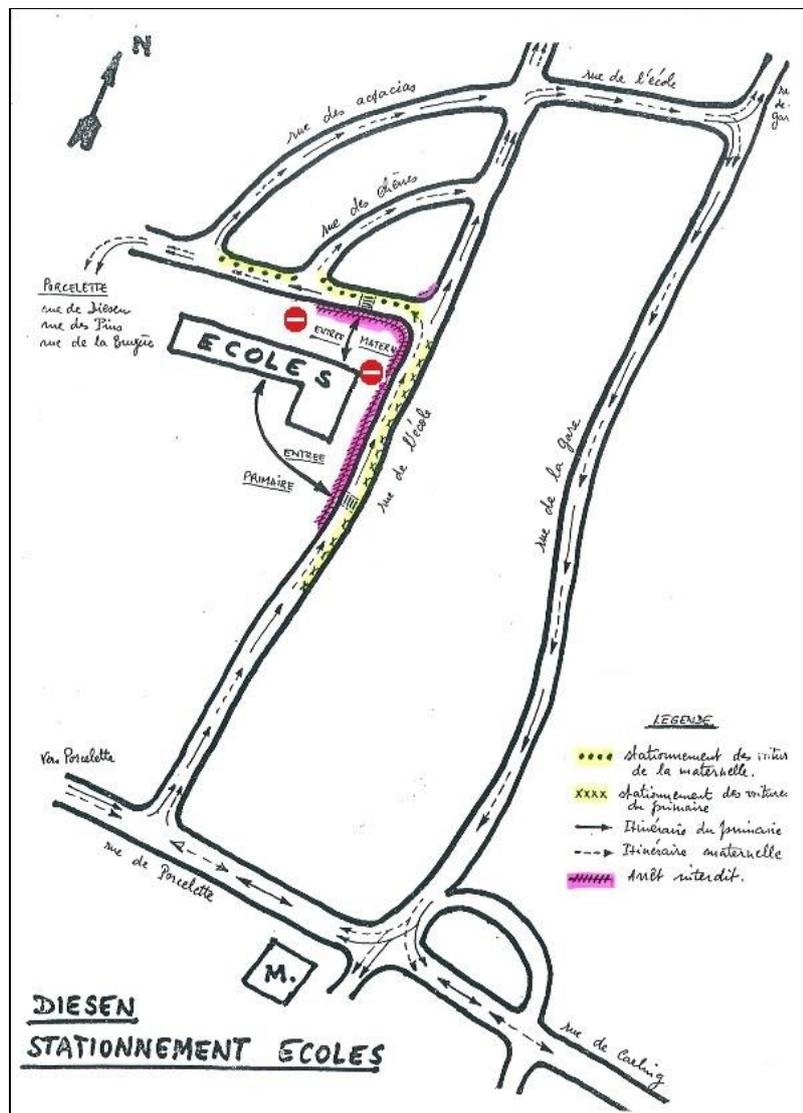


RAPPEL DES REGLES DE CIRCULATION AUTOUR DE L'ECOLE MATERNELLE

A tous les parents d'élèves,

Ci-dessous le plan de circulation aux abords de l'école pour la sécurité de **vos enfants**. Ce plan, remis aux parents par le Directeur de l'école à chaque nouvelle inscription, doit être connu et respecté par tous.

Merci de respecter ces règles élémentaires de stationnement et de politesse, et de partager l'information aux membres de votre famille susceptibles de venir chercher votre enfant à l'école.



Il est utile de rappeler les règles élémentaires de sécurité et de comportement aux abords des écoles : pas d'arrêt sur les lignes jaunes, ni sur un passage piéton, ni devant les entrées de garage, laisser le trottoir accessible aux piétons (et poussettes), tenir les plus jeunes enfants par la main, etc....

*Le Maire,
Gabriel WALKOWIAK*